

DEIS

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

Désignation de la formation / Durée / Dates / Lieux

Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale enregistré au RNCP – 39644

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026

Certificateurs : Ministère de la Santé et de la Prévention, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- Formation de 27 mois en alternance de septembre N à novembre N+2
- 700 heures de formation théorique en centre de formation
- 175 heures de formation pratique

- Le DEIS est structuré en 3 blocs de compétences et peut être préparé :
 - soit dans une démarche de **certification globale**
 - soit dans une démarche d'acquisition **par bloc de compétences**.

La formation DEIS est adossée à un Master de Sociologie – Parcours socio-anthropologique – de l'UFR SLHS de l'université de Franche-Comté qu'il est possible d'obtenir en parallèle. Les enseignements se déroulent sur les sites de l'IRTS de Franche-Comté et de l'UFR SLHS de l'université de Franche-Comté.

Financements possibles

- Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
- Employeur - Plan de développement des compétences
- CPF
- CPF de transition (ex CIF)
- Apprentissage
- Autofinancement

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la validation des différentes épreuves constitutives du diplôme, dans le respect des compétences du référentiel du DEIS.

Le DEIS est adossé au Master de sociologie de l'UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société de Franche-Comté

De fait, la formation incorpore des cours à l'université et permet également, pour les candidats qui le souhaitent d'obtenir une double certification : DEIS et Master de sociologie Enquêtes socio-anthropologiques et territorialisations.

Pré-requis pour accéder à la formation

- Être titulaire d'un diplôme au moins de niveau II, délivré par l'État et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- Être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'État ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au niveau I ;
- Être titulaire d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'État et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;

- Être titulaire d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'État, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau III et justifier de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale
- Être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'État ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau II et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- Appartenir au corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des directeurs, des chefs de service ou des conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.

Les titulaires d'un CAFERUIS, d'un CAFDES ou d'un DSTS sont dispensés de certains DF et UF.

La formation est également accessible par la VAE.

Public concerné par la formation et effectif

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant exercer un métier dans le domaine social, attirée par le contact humain et le travail de terrain.
Promotions de 10 apprenants minimum à 25 apprenants maximum.

Modalités / délais d'accès ou d'inscription à la formation

L'admission en formation conduisant au DEIS fait l'objet d'une sélection sur dossier puis d'un entretien.

- **Constitution d'un dossier d'inscription sur le site de l'IRTS-FC** avec justificatifs de formation, diplômes, CV et d'un texte de présentation personnalisé du parcours professionnel (8 à 10 pages) qui sert de support à l'entretien (voir règlement de sélection et dossier sur le site IRTS-FC)
- **Entretien d'une durée de 45 minutes** destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Il est conduit à partir du texte rédigé au préalable par le candidat.

Sélection en juin pour une rentrée en septembre.

Programme de la formation

La formation est organisée en trois blocs de compétences :

Bloc 1 : Contribuer la production de connaissances dans le champ de l'action sociale et médico-sociale (300 heures)
Bloc 2 : Développer de l'ingénierie de projets et des analyses prospectives (250 heures)
Bloc 3 : Contribuer à conduire des projets de transformation sociale (150 heures)

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens techniques :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

L'IRTS dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- D'une salle d'activité
- D'une plateforme Moodle d'apprentissage en ligne
- D'un Centre de Ressources Documentaires
- D'un espace d'information sur le vie apprenante consultable depuis WebAurion
- Espace restauration (mise à disposition de fours micro-ondes)

Modalités pédagogiques :

- Journées d'intégration
- Adaptation des parcours de formation : allègement et/ou dispense, bilan de positionnement, renforcement sur mesure, accompagnement du handicap
- Suivi individualisé

- Séances de formation théorique en présentiel avec support de cours diversifiés
- Interventions de professionnels et d'enseignants des universités
- Actions de formation sur sites
- Parcours de formation numériques synchrones et asynchrones
- Formation pratique et mise en situation
- Sessions communes (interfilière)
- Guidance de mémoire
- Mises en situation professionnelle et études de cas
- Journées d'étude, conférences, ciné-débat
- Voyage d'études européen

Moyens d'encadrement

Les apprenants disposent d'un secrétariat dédié pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Ils sont encadrés par un responsable de la formation, ; des référents d'études et directeur de mémoire.

Une équipe au CRD soutient les apprenants dans leur recherche bibliographique crd@irts-fc.fr

Un référent mobilité internationale, un référent handicap et un référent orientation sont à leur disposition dans le cadre de situations ou de projets .

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation

Modalités de suivi

- Feuilles de présence globales
- Feuilles d'émargement individuelles à destination des organismes financeurs

Modalités d'évaluation

- Évaluations écrites sous forme de contrôle de connaissance ou études de cas
- Analyse de documents
- Mises en situation professionnelles

Validation de la formation

Le diplôme est délivré aux candidats qui ont obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à chacune des trois épreuves d'évaluations. Deux épreuves sont organisées par le centre de formation (DF2 et DF1) et une épreuve est organisée par la DREETS à l'issue de la formation (DF1).

L'obtention d'une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à une épreuve de l'examen donne lieu à la délivrance du Domaine de Formation.

La sélection a une durée maximale de 5 ans ; période au cours de laquelle le candidat devra avoir suivi la totalité de la formation et être présenté par l'IRTS de Franche-Comté au jury plénier du diplôme.

Débouchés à l'issue de la formation

Le DEIS permet d'occuper des fonctions d'encadrement, de chargé de mission, de projet ou de développement ou encore d'avoir de d'acquérir des compétences dans le domaine du conseil, de l'expertise et de l'évaluation des politiques sociales.

Pour les étudiants ayant suivi le master en même temps que le DEIS, il permet de poursuivre des études universitaires (Doctorat).

Contact

Responsable de formation

Gérard CREUX

gerard.creux@irts-fc.fr

Pour les financements, se renseigner auprès de :

Sylvie VERGER, **Secrétaire pédagogique de la formation DEIS** - severine.chapoutot@irts-fc.fr

Notre établissement est accessible aux personnes en situation de handicap

Référent Handicap : referent.handicap@irts-fc.fr

Informations utiles

Taux de réussite au diplôme 2025 : 85,7%

Taux de satisfaction à l'issue de la formation 2025 : Aucun répondant n'ayant participé à l'enquête, il n'est pas possible de calculer un taux d'insertion représentatif.

Droits d'inscription : 254 euros pour l'année 2026-2027 si certification globale

Droits d'inscription : 75 euros par bloc pour l'année 2026-2027 si acquisition par bloc de compétences

Coût de la formation globale : 14 595 €

Coût Bloc 1 : 7020 €

Coût Bloc 2 : 5 850 €

Coût Bloc 3 : 3 510 €

Frais CRD : caution de 70 euros

Coût de l'admission : 170 €

CVEC : 105 euros pour les apprentis

L'IRTS propose la formation OASISS Handicap. OASISS Handicap est un dispositif qui favorise l'accès aux métiers des secteurs social et médico-social et de la santé des personnes en situation de handicap.

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25051 BESANÇON Cedex
03 81 41 61 00 - www.irts-fc.fr

MAJ – 15/07/2026